





# **BSV N°7**

du 20/06/2022

#### Rédacteurs

ARVALIS – Institut du Végétal

### **Relecteurs**

CA45

## **Observateurs**

AGRIAL, ARVALIS – Institut du Végétal, ASTRIA Bassin parisien, AXEREAL, CA18, CA28, CA36, CA37, CA41, CA45, CETA Champagne berrichonne, EARL GENI, FDGEDA du Cher, SCAEL, UCATA, VE OPS

# Directeur de publication :

#### Philippe NOYAU, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

# 13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.

# **SOMMAIRE**

Réseau 2023	1
Stades	1
Sésamies	1
Pyrales	3
Pucerons	5
Autres observations	6
Annexes	7

# EN BREF

**Stades**: de 6 à 15 feuilles, majoritairement à 11 feuilles

**Sésamies**: nouvelles captures de papillons, identification en cours.

**Pyrales**: Les captures sont en forte augmentation, le vol intensif se poursuit.

Risque agronomique faible d'après les dissections 2022.

Pucerons: Des observations en hausse.





# Réseau 2023

43 parcelles de mais ont été observées dans le cadre du réseau BSV Région Centre – Val de Loire.

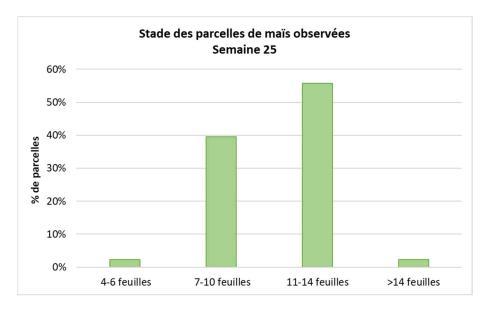


## STADES

### Rappel des stades de sensibilité : cliquer ici

### Contexte d'observations

Les dates de semis des parcelles du réseau s'échelonnent du 8 avril pour les plus précoces au 5 juin pour les plus tardives. Les parcelles sont majoritairement au stade 11-14 feuilles sur le réseau (en moyenne à 11 feuilles). Les parcelles les plus avancées ont déjà atteint le stade 15 feuilles tandis que les plus tardives sont au stade 6 feuilles.



# SESAMIES

#### Fiche Sésamie en annexe : cliquer ici

## Nuisibilité : rappel des infestations larvaires de l'automne 2022

La campagne 2022 a été caractérisée par une extension de la zone de capture de la sésamie, avec des vols précoces et parfois importants. Si ce foreur était notamment présent dans son secteur historique (Touraine), sa présence a été plus marquée qu'habituellement en Champagne Berrichonne, et a été observée également en Sologne. Au regard de l'offre thermique de l'année, des seconds vols ont été observés à partir de fin juillet.

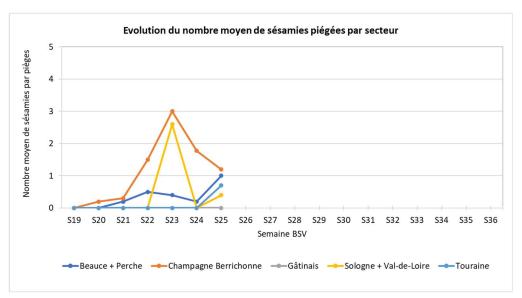


Au niveau régional, les infestations restent tout de même modérées (0.04 larves par plante en moyenne). Les situations les plus infestées correspondent au secteurs **Champagne Berrichonne et Touraine** (0.08 à 0.09 larves par plante en moyenne). 2 parcelles, situées à Le Blanc (36) et Yzeures-sur-Creuse (37), dépassent le seuil de 0.5 larves par plante (ou

une sésamie retrouvée tous les 2 pieds disséqués), mais restent **inférieures à 0.8 larves par plante** (annexe <u>Infestation larvaires de sésamies en Région Centre – Val de Loire à l'automne 2022</u>).

## Suivi des vols

24 pièges à phéromones ont été relevés sur la région, dont neuf signalant des sésamies « suspectées » pour un total de 22 captures sur la région. Les papillons ont été piégées à Saint-Martin-d'Auxigny (18), Saint-Michel-de-Volangis (18), Saint-Maur (36), Coings (36), Courçay (37), Yzeures-sur-Creuse (37), Mennetou-sur-Cher (41), Lunay (41) et Villebarou (41). Les papillons envoyés à l'identification à la FREDON Centre-Val-de-Loire seront confirmés ou non dans le prochain bulletin.



Sur les captures depuis le premier BSV, 82 papillons ont été identifiés dont 28 en cours de confirmation par l'ANSES. A suivre.

	Date d'édition	Commune	Nombre de sésamies confirmées	
Semaine 20 / BSV n°2	16/05/2023	Saint-Maur (36)	1/1 (validées)	
Semaine 21 / BSV n°3	23/05/2023	Le Blanc (36)	3/3 (validées)	
		Avaray (41)	0/1 (non envoyée)	
		Levet (18)	2/2 (validées)	
Semaine 22 / BSV n°4	31/05/2023	Levet (18)	13/13 (validées)	
		Saint-Maur (36)	2/2 (validées)	
		Avaray (41)	2/2 (validées)	
		Le Blanc (36)	3/3 (validées)	
		Niherne (36)	2/2 (validées)	
Semaine 23 / BSV n°5	06/06/2023	Morthomiers (18)	0/6 (non envoyée)	
		Levet (18)	3/3 (validées)	
		Saint-Maur (36)	1/1 (validées)	
		Niherne (36)	8/8 (validées)	
		Millettie (50)	3/3 (validées)	
		Menetou-sur-Cher (41)	0/10 (non envoyée)	
		Lunay (41)	2/2 (validées)	
		Avaray (41)	3/3 (validées)	
Semaine 24 / BSV n°6	13/06/2023	Levet (18)	3/3 (validées)	
		Vellibarou (41)	27/27 (à confirmer par l'ANSES)	
		Saint-Maur (36)	3/3 (validées)	
		Le Blanc (36)	2/2 (validées)	
Compine 2E / BCV/ =°7	20/06/2023	Saint-Martin-d'Auxigny (18)	1/1 (à confirmer par l'ANSES)	
Semaine 25 / BSV n°7	20/00/2023	Identification à venir		

Les **vols de sésamies se poursuivent** cette année, à la faveur d'un temps chaud, et les effectifs semblent non négligeables. Pour le moment, c'est surtout la zone **Champagne Berrichonne** qui capture la majorité des papillons. Des papillons suspects ont été capturés sur le secteur Beauce et Perche et en moindre mesure sur les zones Touraine et Sologne.



# PYRALES

#### Fiche Pyrale en annexe : cliquer ici

Nuisibilité : rappel des infestations larvaires de l'automne 2022



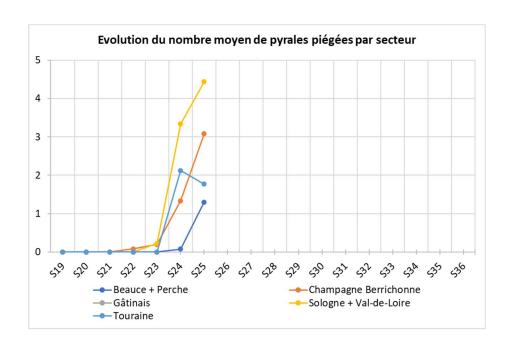
Les observations réalisées dans le cadre du BSV à l'automne dernier ont permis d'établir la cartographie des infestations larvaires (nombre de chenilles par plante) toutes situations de contrôle confondues (annexe <u>Infestation larvaires de pyrales en Région Centre – Val de Loire à l'automne 2022).</u> Rappelons que **ces dénombrements constituent un des indicateurs les plus pertinents du risque d'attaque pour l'année en cours.** 

Pour le maïs grain, on considère qu'au-delà de **0,8 larve de pyrale par plante,** le seuil de risque pour l'année N+1 est atteint. Entre **0,5 et 0,8 larve** par plante, la **vigilance** doit être de mise. En dessous, la pression est considérée comme faible. Au vu des infestations larvaires obtenues depuis 2000 (annexe <u>Evolution pluriannuelle de l'infestation larvaire en région Centre – Val de Loire</u>), le bilan des infestations larvaires de pyrales 2022 est plutôt **faible par rapport à l'historique** avec seulement 0,11 larve de pyrales par pied.

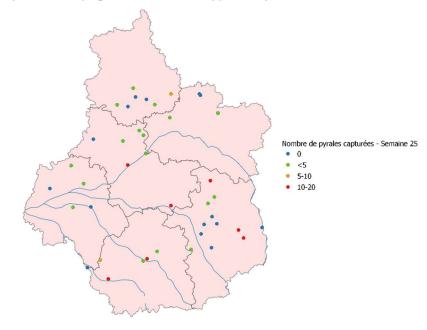
Des larves de pyrales ont été retrouvées dans plus de deux tiers des parcelles, et localisées dans tous les départements. Si les larves de pyrales ont été fréquemment observées, les populations restaient modestes : seules 3 parcelles dépassent le seuil de vigilance de 0,5 larves de pyrales par plante, et aucune ne dépasse le seuil indicatif de risque de 0,8 larves par plante. Le nombre de pyrale par pied est en baisse dans la majorité des départements, hormis dans l'Eure-et-Loir (et dans une moindre mesure dans l'Indre). Le risque agronomique pyrale est faible pour cette campagne 2023.

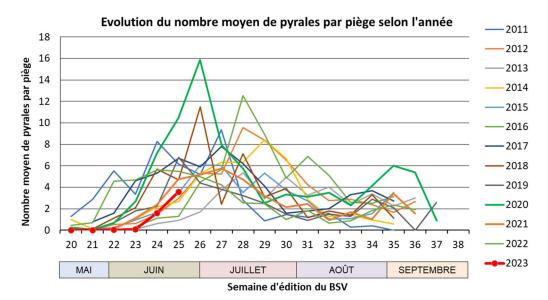
### Suivi des vols

Cette semaine, sur les 41 pièges relevés, **146 pyrales** ont été capturées sur le réseau. Le vol des pyrales s'intensifie, les captures ont plus que doublé depuis la semaine précédente. Les principales captures ont notamment eu lieu dans les secteurs **Champagne Berrichonne**, **Sologne-Val-de-Loire et en moindre mesure en zone Touraine et Beauce-Perche**. Les vols de pyrales ont débuté dans le sud de la Beauce (41).



Répartition des pièges et du nombre de pyrales capturées en semaine 25





# Indications climatiques

La somme des températures en base 10 constitue un indicateur de la précocité du début des vols de pyrales.

Les graphiques proposés en annexe présentent, pour 6 stations de la région Centre-Val de Loire (une pour chaque département) les sommes de températures en base 10 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

- La courbe rouge représente l'évolution de l'année en cours (2023) intégrant 9 jours de prévisions météorologiques.
- La courbe violette représente les cumuls de l'année précédente (2022).
- Les autres courbes sont les normales trentenaires (médiane, décile 2 et décile 8).

Pour le moment, l'année 2023 est légèrement supérieure à la médiane (2003-2022) en termes de sommes de températures pour les pyrales. Le modèle en annexe simule **7 à 8 jours d'avance** pour les départements 36, 41 et 45. Les départements 18, 28 et 37 sont plus avancés de l'ordre **de 9 à 10 jours.** 

## Les pics de vols sont prévus par secteur :

• Champagne Berrichonne : Semaine 25 (mi-juin)

Touraine : Semaine 25 (mi-juin)



Sologne-Val-de-Loire : Semaine 25 à 26 (fin-juin)

Gâtinais : Semaine 26 (fin juin)

Beauce + Perche : Semaine 26 (fin juin)

Au vu des **cumuls de températures actuels** les captures de pyrales (bivoltine G1) sont en augmentation sur la région Centre-Val de Loire. Pour **les zones sud Beauce et Gâtinais, le positionnement des trichogrammes peut se poursuivre.** 

# Pucerons

#### Contexte d'observations

Six parcelles du réseau signalent des pucerons cette semaine :

- Sitobion avenae: Deux parcelles, situées dans l'Indre et Loire (37) et le Loiret (45) signalent cette espèce à hauteur de 1 à 10 pucerons par plante.
- Rhopalosiphum padi : Sur une parcelle localisée dans le Loir-et-Cher (41), un individu ailé a été identifié.
- *Metopolophium dirhodum*: Une parcelle située dans le Cher (18) signale quelques individus à hauteur de 1 à 10 pucerons par plante.
- Espèce non renseignée: Deux parcelles du réseau ont identifié des individus dans l'Eure-et-Loir (28) et le Loir-et-Cher (41).

# Le risque reste faible au vu des seuils indicatifs de risque.

## Seuil de nuisibilité

ESPECE	DESCRIPTION	SEUILS DE NUSIBILITE EN FONCTION DU STADE En nombre de pucerons par plante
Metopolophium dirhodum	Taille : environ 2 mm  Couleur : vert amande pâle  Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos	<ul> <li>Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/plante</li> <li>Entre 4 et 6 f. : 10 pucerons/plante</li> <li>Entre 6 et 8 f. : 20 à 50 pucerons/plante</li> <li>Après 8-10 f. : + de 100 pucerons/plante</li> </ul> Observez la face inférieure des feuilles
Sitobion avenae	Taille: environ 2 mm Couleur: variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M. dirhodum</i> essentiellement par la couleur noire de ses cornicules.	Entre 3 et 10 feuilles du maïs : 500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés) ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.
Rhopalosiphum padi	Taille : inférieure à 2 mm Couleur : vert très foncé, presque noir Forme globuleuse avec une zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.	Arrivée possible dès 5-6 feuilles mais risque majeur de progression à la sortie des panicules.  Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observer tous les jours les parcelles et l'évolution des populations de pucerons et d'auxiliaires.

Niveau de risque:

**Metopolophium dirodum :** De 3 à 8 feuilles

Sitobion avenae : De 3 à 10 feuilles

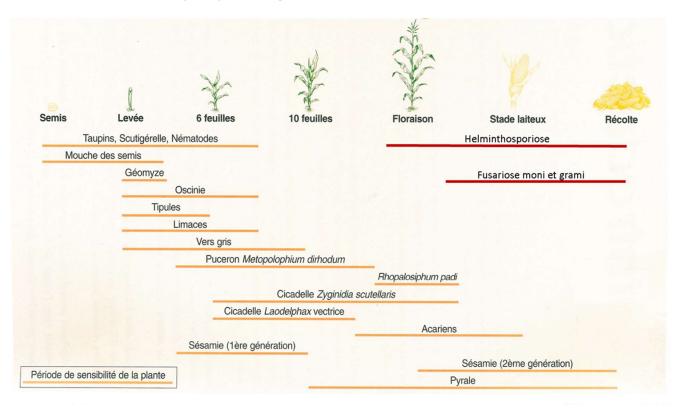
Rhopalosiphum padi : Levée à 5-6 feuilles

# AUTRES OBSERVATIONS

- Trois parcelles présentent des **symptômes d'oscinies**, sous la forme de traces (<1% des pieds). Les dégâts sont visibles sur des parcelles de l'Indre et Loire et du Loir-et-Cher.
- Sept parcelles présentent des attaques de **cicadelles vertes**. La nuisibilité de ce ravageur est significative uniquement si la feuille de l'épi présente des traces.
- Une parcelle localisée en Indre-et-Loire présente des dégâts de taupins sous forme de traces (<1%).

# **Annexes**

# Rappel des stades de sensibilité aux principaux ravageurs et maladies

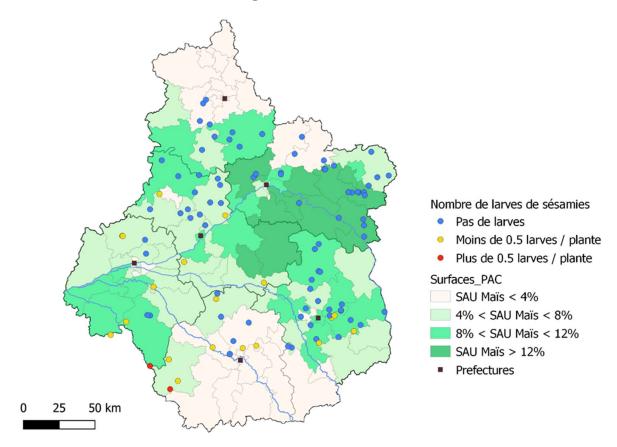


# Stades des parcelles observées cette semaine

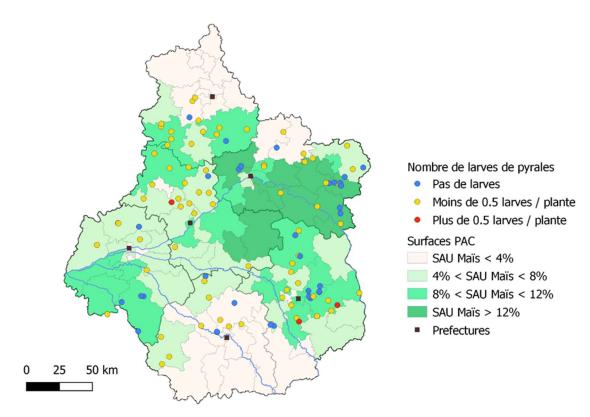




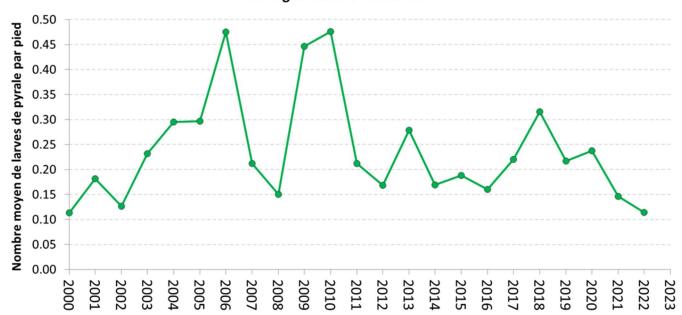
# Rappel des infestations larvaires de sésamies en région Centre – Val de Loire à l'automne 2022



# Rappel des infestations larvaires de pyrales en région Centre – Val de Loire à l'automne 2022

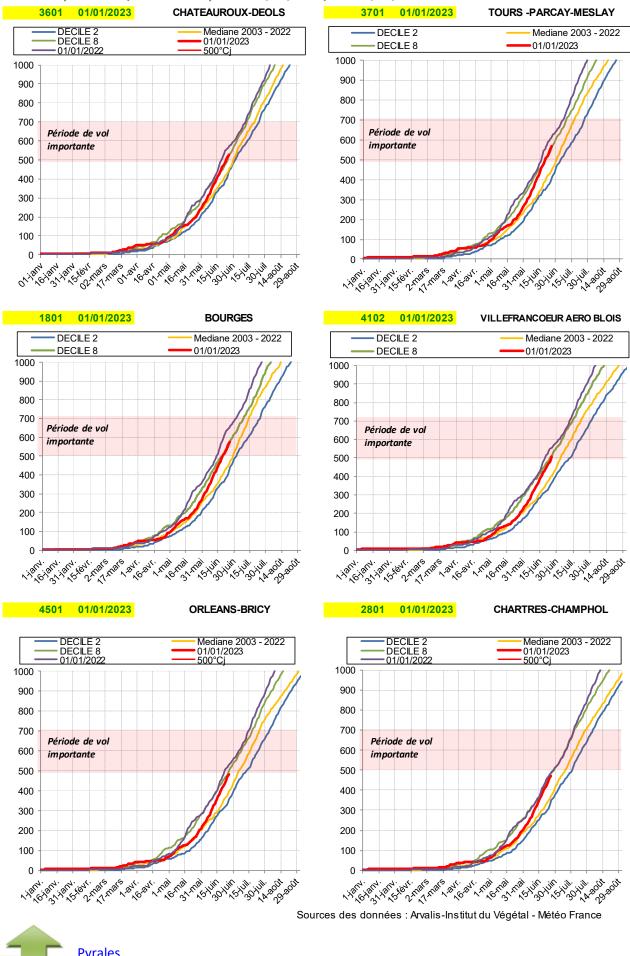


# Evolution pluriannuelle du nombre moyen de larves de pyrale par pied en région Centre-Val de Loire





# Sommes de températures (Base 10°C depuis le 01/01/2023) - le 20/06/2023









Nuisibilité Fréquence

A partir de 10 feuilles et jusqu'à maturité.



## **Symptômes**

#### De 10-12 feuilles du maïs à la floraison :

- Perforations des feuilles en aspect "coup de fusil",
- Sciure à l'aisselle des feuilles,
- Présence de chenilles,

#### De la floraison à la maturité :

- Dans les tiges, pédoncules ou dans l'épi, présences de chenilles et sciures.
- Casse des panicules, des tiges au niveau d'une galerie, de pédoncule et chute d'épi.



# **Identification**

#### **Adulte**

Le papillon mesure environ 25 mm de large. Les ailes sont larges et fines, le corps est long et mince et les antennes sont cylindriques. Les femelles de couleur jaunâtre clair, ont un abdomen plus court et plus épais que les mâles ; de couleurs gris brun, dont les derniers segments de l'abdomen dépassent du bord des ailes repliées.

# **Larve**

La chenille mesure de 2-3 mm à 20 mm selon le stade larvaire. De couleur gris clair, elles présentent sur le dos une ligne longitudinale gris foncé et des ponctuations noires réparties sur chaque segment, de part et d'autre de la ligne médiane.



#### **Conditions favorables**

Monoculture de maïs avec forte pression du parasite, fortes températures durant la nymphose, hivers secs et absence de températures négatives du sol



# Leviers agronomiques

Après la récolte : le broyage fin des cannes de maïs, que l'on soit en monoculture de maïs ou en maïs assolé, va diminuer la population de larves de pyrale présentes à l'automne de l'ordre de 70 à 80%. Les pluies et températures douces entraînent le développement de pathogènes sur les larves diapausantes. Les mesures prophylactiques réalisées à l'échelle du bassin de parcelles sont plus efficaces qu'une lutte individuelle.



## Méthode d'observation

### Adulte : suivi des vols par un comptage des papillons capturés, en utilisant divers piégeages.

Utiliser le piège « delta » avec une plaque engluée, puis compter les individus ainsi capturés. Les relevés doivent être réalisés 2 fois par semaine (le lundi et le jeudi) et les données doivent être saisies le jour même. À chaque date de relevé, saisir le nombre de mâles de l'espèce concernée.

## Larve : comptage de l'infestation larvaire avant récolte

Avant la récolte → disséquer 30 cannes → compter le nombre de larve et chrysalide de l'espèce → faire le rapport individus/plantes.



**Pyrales** 











**1ère génération**: à partir de 3-4 feuilles jusqu'à 10 feuilles. **2nd génération**: à partir de la floraison jusqu'à maturité.



**Symptômes** 

## 1ère génération :

- Dessèchement et disparition de plusieurs plantes successives,
- Présence des larves au collet des plantes,
- Présence d'une grosse perforation à la base de la tige sur les maïs les plus développés.

# 2nd génération :

- Sur tige, pédoncule et épi : présence de galeries et de sciures,
- Une plus forte proportion de larves demeure en bas de tige.



**Identification** 

#### **Adulte**

Le papillon mesure 30 à 40 mm d'envergure. Les ailes antérieures sont brunes, les ailes postérieures blanches. Le thorax et la tête sont velus. L'abdomen est massif.

#### Larve

La chenille a une longueur de 40 mm jusqu'au dernier stade larvaire. Elles sont de couleur rose pâle, sont dépourvues de poils et ont un point noir de chaque côté des segments.



**Conditions favorables** 

Monoculture de maïs avec forte pression du parasite, fortes températures durant la nymphose, hivers sec et absence de températures négatives du sol



Leviers agronomiques

<u>Après la récolte</u>: le broyage fin des cannes de maïs, que l'on soit en monoculture de maïs ou en maïs assolé, va diminuer la population de larves de sésamie présentent à l'automne de l'ordre de 70 à 80%. Les larves de sésamie sont très sensibles au froid, les températures négatives au sol

tuent les larves. Les pluies et températures douces entraînent de façon significative des développements de pathogènes sur les larves diapausantes.

Les mesures prophylactiques réalisées à l'échelle du bassin de parcelles sont plus efficaces qu'une lutte individuelle.

Dans la mesure du possible, la lutte doit être collective.

Méthode d'observation

# Adulte : suivi des vols par un comptage des papillons capturés, en utilisant divers piégeages.

Utiliser le piège « pot à entonnoir », puis compter les individus ainsi capturés.

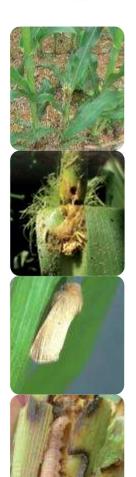
Les relevés doivent être réalisés 2 fois par semaine (le lundi et le jeudi) et les données doivent être saisies le jour même. À chaque date de relevé, saisir le nombre de mâles de l'espèce concernée.

### Larve : comptage de l'infestation larvaire avant récolte

Avant la récolte → disséquer 30 cannes → compter le nombre de larve et chrysalide de l'espèce → faire le rapport individus/plantes



Sésamie







# Stades de sensibilité

A partir du semis jusqu'à 6-7 feuilles.



## **Symptômes**

- Attaques sur graines ou coléoptiles : Disparition de la semence ou de la plantule.
- Attaques sur jeunes plantules : Feuille centrale flétrie, blocage, dessèchement puis disparition de la plantule.
- Attaques au collet de plantes plus âgées : Plantes raccourcies avec des feuilles anormalement larges, plantes présentant un cornet foliaire cylindrique allongé avec peu de feuilles dégagées, présence de stries blanches longitudinales sur les feuilles, développement de bourgeons axillaires qui deviendront des talles.
- La présence de larves confirme le diagnostic.



# Identification

#### **Adulte**

Coléoptère de couleur brun-noirâtre. Sa taille varie de 8 à 12 mm. Il pond dans la couche superficielle du sol.

#### La larve

De couleur jaune paille, sa une taille varie entre 20 et 25 mm au dernier stade larvaire. Ses téguments sont durs, elle présente trois paires de pattes.



# **Conditions favorables**

Présents sur tout le territoire, les taupins affectionnent les régions humides, et les zones où la présence de prairie est significative. Il est plus souvent inféodé aux sols riches en matière organique et dans les assolements intégrant de la prairie permanente ou artificielle. Des dégâts antérieurs sur la parcelle, un climat froid et humide ralentissant la levée puis la croissance et le développement des plantes, sont des contextes propices à une attaque de taupins sur jeunes maïs.





# Leviers agronomiques

La fertilisation starter favorise le développement racinaire et peut permettre une esquive partielle des faibles attaques de taupins. Cette stratégie est très vite limitée en cas d'attaque moyenne à forte.



# Méthode d'observation

Méthode de notation globale des dégâts : 5 Classes.



Taupin





Nuisibilité
Fréquence

A partir du semis jusqu'à 6-7 feuilles.



## **Symptômes**

#### Larves

- Attaques par foyers ou tâches dans les parcelles,
- Racines coronaires dévorées,
- Verse végétative typique, avec symptôme en col-de-cygne,
- Epis lacuneux qui sont souvent la conséquence d'un stress hydrique provoqué par l'absence de racine.

#### **Adultes**

Avant le stade floraison, trou sur la cuticule des feuilles, soies rongées.



#### **Adulte**

Petit coléoptère de 5 à 7 mm de long (femelle, mâle) dont les élytres sont plutôt unicolores ; d'un noir intense pour le mâle et présentent une alternance de bandes noires et jaunes pour la femelle.

#### Larve

Les larves sont molles, de couleur blanc crémeux et ont un corps cylindrique. Elles présentent à l'avant une capsule céphalique de couleur marron et à l'arrière une plaque marron foncé.



# **Conditions favorables**

Les plus fortes nuisibilités ont lieu lorsque les populations de chrysomèle du maïs sont abondantes après plusieurs années successives de culture de maïs.



La rotation des cultures. L'absence de maïs - même une seule année - limite très fortement la population de chrysomèle du maïs présente dans la parcelle.



Installer un piège à phéromones (PAL) par parcelle, à l'intérieur de la parcelle. Effectuer un relevé hebdomadaire (si possible toujours le même jour) et compter tous les adultes de chrysomèle du maïs englués sur le piège.

En cas de capture d'adulte de chrysomèle du maïs ou de suspicion dans une région où le ravageur n'avait pas été encore été détecté, prélever l'insecte (dans un tube contenant de l'alcool à 70°) et l'envoyer à l'animateur filière qui décidera ou non.



